

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

Mumukshu
Kigali, le

07 86
7
25 JUIN 1986

N° *1447* /08/ 02.11.2/86

A traiter par *L. J. J. J.*

Date entrée : *26-5-86*

N° Classement *12507/02.11*

Monsieur (~~Madame~~) **Entreprise Rwandaise**
des Pétroles (E.R.P.) B.P. 865....
KIGALI.....

Objet: Permis d'exploitation.
Station d'Essence et Gas
Oil sise à NYARUGUNGA
Commune KANOMBE.

Monsieur

MG/HG/S.4.8/5.408/86

Suite à votre lettre du

26.Mai.1986 relative à une demande de permis d'exploitation
pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de
vous faire parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent
l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture
l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par
l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du
ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue
l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux
types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet
nous remettra le dossier complet après la clôture de
l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques
concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous
feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu
dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956
relative aux établissements dangereux, insalubres ou
incommodes.

Veuillez agréer, Monsieur, ~~Madame~~....
..... l'assurance de ma considération
distinguée.

Copie pour information à :

✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation Professionnelle
KIGALI.

Monsieur le Préfet de
Préfecture KIGALI....
.....

Pour LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.

Le Secrétaire Général
NKUNDIYEZE Boniface.-

